

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 octobre 2009

Étaient présents en Mairie de Cognin les Gorges à 20 h 00 :

Présents : Mesdames BOREL, BONTA, LAUDE, SIMOENS, AGERON, MUZARD et Messieurs GLENAT, FER-ROUILLAT, DE GAUDENZI, BAYLE, MATRAIRE, DURAND, REYNAUD-DULAURIER, MELGAREJO, MOURRE

1/ Référendum poste

Suite à l'assignation en référé de la délibération de 7 septembre de la commune pour l'organisation d'une consultation de type référendaire pour l'avenir de la poste, le Maire a été convoqué au tribunal Administratif.

Pour sa défense, il a promis de retirer sa délibération au prochain CM. Un comité de citoyens prenant la relève de la mairie, pour l'organisation de cette consultation.

Après en avoir délibéré le CM, à l'unanimité annule la délibération du 7 septembre.

2/ Avenants travaux Ecole-Mairie

Mr le Maire présente au CM la décision favorable de la CAO pour deux avenants au marché

- Lot 1 URD Toutenvert : +15473€ HT
- Lot 6 Serrurerie Vermétal : +10045,40€ HT

Le CM, après en avoir pris connaissance, enterine le résultat de la CAO.

3/ Garage communal

Mr le Maire, présente la fourchette d'estimation de prix faite par un professionnel de l'immobilier.

Après en avoir délibéré, le CM fixe le prix du garage à 7500€ et charge Mr le Maire de négocier la vente entre les 2 personnes intéressées.

4/ Travaux chemins

Michel De Gaudenzi fait le point sur les travaux en cours pour les chemins à Nalletière et aux Baties.